

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D220413-11

L'an deux mille vingt-deux, le 13 avril, le conseil municipal de la commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de monsieur Olivier ROCHAS, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2022

Présents : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLACIN, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Amélie RAVEL, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Absents : Florian MARTIN

Excusés : Florent FAUCHERY (procuration à Régis MARCEL), Danièle JOLLAND (procuration à Catherine RISSOAN)

Secrétaire de séance : Régis MARCEL, assisté de Lionel GALLIANO, directeur général des services

OBJET : Domaine – Délégation de maîtrise d'ouvrage au TCM en vue de créer trois terrains de beach tennis

Vu le code de la commande publique notamment son article L2422-5,

Considérant que la commune et le Tennis Club de Montmeyran sont liés par une convention de mise à disposition des installations sportives, propriété communale

Considérant le projet porté par le Tennis Club de Montmeyran en vue de créer trois terrains de beach tennis

Considérant que la commune, pour simplifier les procédures, peut transférer au Tennis Club de Montmeyran la maîtrise d'ouvrage pour réaliser, en son nom et pour son compte, les parties de l'opération relevant de sa maîtrise d'ouvrage,

Le conseil municipal, décide :

- ✓ d'approuver la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre le Tennis Club de Montmeyran et la commune de Montmeyran
- ✓ d'autoriser le maire à signer la convention et tous actes afférents

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	20
Conseillers-ères représenté-e-s	2
Ayant voté pour	21
Ayant voté contre	1
S'étant abstenu-e-s	0

Pour extrait conforme

Fait à Montmeyran, le 14 avril 2022

Le maire, Olivier ROCHAS

